

L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCAÇON

Siège social : 12 avenue de la Gare 33740 Arès
05 56 60 08 27 – 06 13 57 88 92
amisdulittoral.fr



novembre 2016 n° 81

EDITORIAL

Comme tous les ans, vous trouverez dans ce bulletin d'octobre le compte rendu de notre assemblée générale du mois d'août.

Vous y verrez que notre association peine à participer à la vie culturelle de notre territoire en proposant visites guidées et sorties programmées. La demande chez nos membres pour ces actions collectives n'existe plus et nous devons en prendre acte..

Le volet défense de l'environnement et protection de notre littoral rejoint par contre les préoccupations de tous et notamment de nos nouveaux membres. Le succès de la nouvelle conférence de Florian Ganthy, dont il est rendu compte ci-dessous, le prouve avec une salle bien remplie.

Dans le passé, les membres de notre association venaient chercher un service d'animation de la vie collective, ils viennent maintenant chercher une information objective sur l'état de notre environnement proche (notre écosystème), de la pédagogie sur des phénomènes naturels complexes et une participation à une action collective de lobbying au sens noble du terme auprès des administrations et des élus. Le succès de la création des membres « jeunes » et « de soutien » montre que cette mutation est bien comprise.

Il a été abondamment question de la spartine de Townsend lors de l'assemblée générale, espèce végétale invasive très agressive qui en proliférant et freinant les courants favorise le dépôt de la vase sur nos plages.

Nous collaborons avec l'association des Amis des Plages d'Arès, dont notre association est devenue membre, et nous incitons nos membres à participer activement aux actions d'arrachage qu'elle organise. Une dizaine d'entre eux ont d'ailleurs participé à la journée d'éradication du samedi 29 Octobre.

Nous n'abandonnons pas pour autant les zostères : zostères, spartines même combat. Les zostères en se raréfiant laissent échapper les éléments fins (la vase) des vasières dans l'eau et ceux-ci viennent se déposer sur nos plages privées de courant par les spartines.

Un élément d'espoir en cet automne. Les forts vents de la mi-septembre ont rejeté sur nos plages du varech, preuve que les zostères naines (malheureusement pas les zostères marines) redeviennent florissantes sur certaines zones (les abords de l'île aux oiseaux, Graouère, Hautebelle), ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Malheureusement elles ont complètement disparu de zones entières laissant l'érosion faire migrer la vase de ces zones vers nos plages.

Nos membres reçoivent de plus en plus ce bulletin par internet. Que ceux qui n'ont pas communiqué leur adresse mail le fassent sans tarder. Il est maintenant possible et même recommandé de payer sa cotisation par virement internet et vous trouverez les coordonnées IBAN de l'association en fin de bulletin.

Michel Gautier



Varech sur la plage d'Arès © M. Gautier

La conférence de Florian Ganthy du Mardi 9 Août 2016

Le 5 août 2015, Florian Ganthy, chercheur chez IFREMER à Arcachon et docteur en physique de l'environnement, avait passionné la salle pleine du Mille Clubs d'Arès en nous présentant « Sédimentation du Bassin d'Arcachon ».

Cette année, le mardi 9 Août, il ne nous livrait pas le fruit de ses recherches, son objectif était autre, il faisait œuvre pédagogique et son propos était de décrire les mécanismes naturels à l'œuvre sur nos côtes : « Erosion littorale, submersion : quels mécanismes, quelles conséquences ? » en les rendant accessibles aux non-initiés.

En introduction, il rappela que la marée (variation du niveau marin) et le vent (clapot, houle) sont à l'origine des courants, qui agissent sur la dynamique sédimentaire : érosion, transport, dépôt, dont les conséquences sont des évolutions morphologiques : érosion, ensablement, migration de chenaux. Il présenta les mécanismes du transport des sédiments : mise en mouvement, suspension, glissement, saltation, roulement.

Il passa ensuite au mécanisme de la marée, effet de l'attraction gravitationnelle de la lune et du soleil. C'est à la lune et à la rotation de la terre sur elle-même que

que l'on doit d'avoir deux marées par jour, un décalage de 50 minutes par jour, et des cycles de vive-eaux et morte-eaux. Il insista sur les déformations de l'onde de marée au voisinage de la côte et sur son asymétrie pouvant entraîner des vitesses différentes entre le flot et le jusant. S'il y a dominance du jusant, il y a transport de sédiment vers l'aval donc vers l'océan, ce qui a été longtemps le cas sur le Bassin.

Puis vinrent les vagues, leur origine : friction induite par le vent soufflant à la surface de l'eau, leur propagation au large et à l'approche de la côte, leur déferlement, leurs effets sur le transport sédimentaire, la dérive littorale sur la côte océane d'Aquitaine, la flèche sableuse du Cap Ferret, la flèche sableuse de La Coubre, les effets sur le profil des plages, le phénomène des baïnes à l'océan, les surcotes, etc.

Un grand merci à Florian Ganthy pour avoir pris le temps de nous décrire des phénomènes élémentaires à son niveau, mais dont la connaissance nous est indispensable si nous voulons comprendre et dialoguer avec les spécialistes.

M. G

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

Le mercredi 10 Août 2016 à 20h30, le président Michel Gautier ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie pour leur présence Monsieur Jean-Guy Perrière, maire d'Arès, le représentant du maire d'Andernos, Madame Sabine Jeandenand, Directrice Générale du SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) et les présidents et délégués des associations amies.

Après approbation du rapport d'activité et du bilan financier, l'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Mmes Follet, Weeber, de Mrs Barinoil, Soubirou.

Le Président donne ensuite la parole aux personnes présentes dans un débat qui s'organise autour des thèmes principaux du rapport d'activité.

L'envasement du bassin

Comme l'an dernier pas de grand vent cet hiver et pas d'arrivée massive de vase fluente sur notre littoral mais la situation ne s'améliore pas : les esteyes côtiers continuent à se boucher, mettant en péril la pérennité des mouillages côtiers. Les zostères marines ne sont plus présentes que dans le fond des grands chenaux et les zostères naines sur les « terres » sont très parsemées voire absentes. L'eau du littoral est donc toujours aussi turbide.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises le SIBA et l'IFREMER sur ces sujets. Quels dragages pour sauver les mouillages côtiers ? Où déposer les produits de dragages ? Aucune solution n'est jamais entièrement satisfaisante et des compromis sont nécessaires.

La conférence du mercredi 5 Août 2015 de Monsieur Florian Ganthy de l'IFREMER sur le thème « Sédimentologie du Bassin d'Arcachon » a été un grand succès avec une centaine de participants dont un tiers de jeunes. En majorité très familiers du plan d'eau, sur un sujet qui les intéresse au plus au point et les préoccupe, ils ont découvert ce qu'était le travail concret de la recherche scientifique appliquée. Cette conférence est l'illustration de notre ambition de jouer un rôle de trait d'union, d'intermédiation entre le monde des experts, le monde académique des scientifiques et la société civile.

Nous avons réitéré cette expérience avec une nouvelle conférence de Florian Ganthy le mardi 9 Août dernier sur le thème « Erosion littorale, submersion ; quels mécanismes, quelles conséquences »

Michel Gautier souligne combien est préoccupante la situation de la plage d'Arès encadrée par deux zones envahies par les spartines au droit du lieu dit « la lagune » à l'Ouest et de l'aérium à l'Est. Les spartines freinent les courants de marée et de vent, et la vase se dépose. Nous pouvons peu de chose pour le retour des zostères et une eau moins turbide, mais nous pouvons par contre agir pour le recul des spartines et nous souhaitons pour ce faire, collaborer avec l'association Les Amis des Plages d'Arès qui vient de se créer.

Monsieur Surin présente Les Amis des Plages d'Arès et une participation croisée des deux associations est évoquée. Madame Sabine Jeandenand indique combien le SIBA est déterminé à agir contre la prolifération des spartines. Une cartographie est en cours d'élaboration en distinguant les spartines maritimes non invasives et les spartines de Townsend néfastes. Une expérimentation d'éradication de ces dernières par enfouissement avec des moyens lourds a d'autre part été menée à Claouey avec succès. Des opérations d'envergure devraient pouvoir être lancées en 2017. Elles seront complémentaires des actions manuelles forcément limitées des associations.

Monsieur Jean-Guy Perrière confirme la volonté de la municipalité d'Arès de préserver la plage et de lutter contre l'envasement.

Le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

Le Conseil de gestion, fort de 56 membres, est l'organisme décisionnel du PNM.

Il est assisté par l'équipe du PNM, nommée par les Aires Marines Protégées, qui se compose d'une Directrice déléguée Mme Mélina Roth, de quatre chargés de mission, d'un chargé de communication et d'une assistante administrative.

Enfin, un bureau constitué de 14 membres est chargé de préparer les dossiers soumis au Conseil de Gestion et notamment d'étudier le Plan de Gestion pour les 15 prochaines années.

Commissions et groupes de travail ont travaillé intensément à la structuration du plan.

Il nous apparaît que devraient être dès maintenant considérées comme prioritaires l'engagement des études et d'un plan d'action pour la restauration de l'hydrologie des chenaux et des estuaires côtiers et la maîtrise du phénomène d'envasement qui affecte le caractère maritime du littoral des communes du Nord et de l'Est du bassin.

Le Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine du Bassin d'Arcachon

Depuis 2011, son élaboration a nécessité la conduite d'études sur des bases historiques et scientifiques, pilotées par les services de l'Etat (DDTM – service des risques), qui ont permis de mieux appréhender le phénomène de submersion et de caractériser l'aléa.

Des études ont ensuite été menées pour identifier les enjeux, commune par commune : habitations, activités humaines, infrastructuressusceptibles d'être submergées.

Ces résultats seront alors transcrits sous la forme d'un zonage réglementaire.

Une première phase a eu pour but de valider l'aléa retenu et son impact cartographié au 1/10000. Pour ce faire, plusieurs réunions du Comité de Pilotage du PPRSM groupant les élus et acteurs concernés se sont tenues au Teich, puis à Arès, et enfin à Gujan-Mestras qui ont permis de débattre sur le résultat de ces études et les particularités locales.

Une deuxième phase prévue fin 2016 réunira les élus et les divers acteurs pour valider le zonage réglementaire et son règlement.

En même temps, fin janvier 2016, a été lancée la mise en ligne sur le site " gironde.gouv.fr " de l'ensemble des résultats de l'étude – aléa et enjeux – et de la cartographie qui l'accompagne au 1/10000 situant, commune par commune, l'impact sur le littoral.

Cette documentation très complète mérite d'être consultée car elle apporte les réponses aux questions de détail que chacun peut se poser sur les dispositions de ce PPRSM.

Fin 2016 il y aura concertation publique sur le zonage et son règlement.

Enfin, cette concertation publique sera suivie d'une enquête publique permettant de recueillir les observations et doléances des habitants concernés.

Le SCOT

A la suite de l'annulation du SCOT par un jugement rendu par le Tribunal Administratif de BORDEAUX en date du 18/06/2015, le Président du SYBARVAL a décidé de faire appel de ce jugement par une requête sommaire présentée devant la Cour Administrative d'Appel de BORDEAUX, puis par un mémoire complémentaire déposé le 30/10/2015. La CEBA a répliqué par un mémoire en réponse remis au greffe de la Cour Administrative d'Appel le 10/06/2016. Ce mémoire répond point par point aux arguments favorables développés par le SYBARVAL en démontrant le bien-fondé des motifs d'illégalité dénoncés par le jugement du TA.

Dans ces conditions, il est vraisemblable que le jugement de la CAA n'interviendra que vers la fin de l'année. Ainsi, 3 ans se seront écoulés sans que cet important document de planification territoriale ne soit repris, modifié et amélioré pour mieux répondre aux conditions légales et combler le vide juridique qui s'est installé en l'absence de SCOT.

Surveillance et nettoyage des zones humides

Aucun déchet cette année à La Machinotte à Arès en octobre ; le ruisseau était propre.

Notre vie culturelle

Faute de demande de la part de nos membres, aucune randonnée, excursion ou visite guidée n'a été organisée cette année...

Recrutement de nouveaux membres

Nous avons été présents au forum des associations à Andernos le 5 septembre 2015 et à Arès le 12 septembre. Nous avons été présent à la fête du Club Nautique d'Arès le 16 Juillet dernier.

La décision prise l'an dernier de créer deux nouvelles classes de membres, les membres **Jeunes** pour les moins de 25 ans et les membres **de soutien** pour les sympathisants qui, séduits par la beauté de notre littoral après un séjour réussi, souhaitent aider l'association même s'ils ne viennent pas régulièrement, a été positive et une cinquantaine de nouveaux membres nous ont rejoint.

La vente de tee-shirts à l'effigie des Amis du Littoral Nord Bassin a également été positive.

Après avoir remercié les assistants pour leur écoute et leur participation, le président clôture la séance à 22 h.

Cotisations annuelles : Possibilité de règlement par prélèvement automatique.

Code IBAN : FR76 2004 1010 0101 3258 9M02 245

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

E-mail :

membre	individuel	couple
jeune	5 €	
soutien	5 €	
actif	12 €	18 €
bienfaiteur	30 €	45 €

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale.

les courriers devront être adressés exclusivement à :
Françoise Weeber 12 avenue de la gare 33740 Arès